

Extrait du Communauté pastorale Saint-Tugdual.

<http://cpsainttugdual.catholique.fr/spip.php?article389>

# Topo n°8 : L'éducation chrétienne, école de foi

- Méditer, réfléchir, prier - L'année de la foi au centre St Augustin -



Date de mise en ligne : samedi 21 septembre 2013

## **Description :**

Vivre l'année de la foi avec l'Emmanuel : enseignement n° 8

---

**Copyright © Communauté pastorale Saint-Tugdual. - Tous droits réservés**

---

## Introduction

C'est la 10e étape de notre parcours de l'Année de la Foi. Nous allons tourner notre regard vers **l'Éducation chrétienne**, « école de foi ». L'extrême importance de l'éducation dans la vie de l'homme selon les pères conciliaires les a conduits à consacrer toute une partie de leur réflexion à **l'éducation chrétienne**, c'est la Déclaration Â« **Gravissimum Educationis** Â» promulguée le 28 octobre 1965 lors de la 4e session du Concile.

Le texte précise d'emblée que « *le but que poursuit la véritable éducation est de former la personne humaine* » il précise dans la conclusion « *Qu'en imprégnant les élèves de l'esprit du Christ, les éducateurs chrétiens aspirent, sur le plan pédagogique comme sur le plan scientifique, à un niveau tel que, non seulement ils travaillent au renouveau interne de l'Église, mais ils défendent et étendent sa présence bienfaisante dans le monde d'aujourd'hui et particulièrement le monde intellectuel.* »



Saint Antoine De padoue « *a contribué de façon significative au développement de la spiritualité franciscaine, avec ses dons marqués d'intelligence, d'équilibre, de zèle apostolique et de ferveur mystique* » selon Benoît XVI qui lui consacra l'audience publique du 10 février 2010.

Le Pape Grégoire IX après l'avoir écouté prêcher, l'avait défini « *Arche du Testament* » et il le canonisa un an seulement après sa mort, en 1232.

La richesse des enseignements spirituels contenue dans les « Sermons » est telle que le Pape Pie XII, en 1946, le proclama **Docteur de l'Église**, lui attribuant le titre de « **Docteur évangélique** », car de ces écrits émanent la fraîcheur et la beauté de l'Évangile. Nous pouvons retenir de ce grand prédicateur **3 leçons qu'il nous donne** pour l'approche de l'éducation chrétienne :

a) **Nous devons toujours placer Jésus au centre** Â« *contempler les mystères de l'humanité du Seigneur, l'homme Jésus, de manière particulière le mystère de la Nativité, Dieu qui s'est fait Enfant*, qui s'est remis entre nos mains Â» et qui a donc reçu une éducation humaine.

b) **Nous devons placer la prière au coeur de nos vies et de toute forme d'éducation.** Â« *Dans ces Sermons, saint Antoine parle de la prière comme d'une relation d'amour, qui pousse l'homme à un dialogue affectueux avec le Seigneur, créant une joie ineffable, qui enveloppe doucement l'âme en prière.* â€œ*Seule une âme qui prie peut accomplir des progrès dans la vie spirituelle : tel est l'objet privilégié de la prédication de saint Antoine..* Â»

c) **Nous devons placer la formation et la dignité de l'homme au centre de tout projet éducatif** et non pas la seule réussite intellectuelle et professionnelle . "Antoine invite à plusieurs reprises les fidèles à penser à la véritable richesse, celle du coeur, qui rend bons et miséricordieux, fait accumuler des trésors pour le Ciel. »

Dans l'encyclique *Caritas in veritate*, Benoît XVI insiste sur la nécessité « d'une éthique amie de la personne » (N°45).

Nous étudierons cette réalité de **l'Education chrétienne à travers 3 perspectives :**

- **Quels sont les fondements théologiques de l'éducation ?**
- **Quels sont les principaux traits de l'éducation ?**
- **Quels sont les principaux traits de l'éducation chrétienne, de la catéchèse ?**

# 1- Quels sont les fondements théologiques de l'éducation ?

Les chapitres 1 et 2 de *Gaudium et Spes* des N°s 12 à 32 éclairent sur ce qu'est la dignité de la personne humaine.

**Par le don de l'Esprit**, l'homme parvient, **dans la foi**, à contempler et à goûter le mystère de la volonté divine. Au fond de sa conscience, l'homme découvre **la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même**, mais à laquelle il est tenu d'obéir. **Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien** et d'éviter le mal au moment opportun, résonne dans l'intimité de son coeur : « *Fais ceci, évite cela* ». Car **c'est une loi inscrite par Dieu au coeur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir** ! **La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu** et où sa voix se fait entendre. **Mais c'est toujours librement que l'homme se tourne vers le bien. Cette liberté, nos contemporains l'estiment grandement** et ils la poursuivent avec ardeur. Et ils ont raison. Souvent cependant ils la chérissent d'une manière qui n'est pas droite, comme la possibilité, la licence de faire n'importe quoi, pourvu que cela plaise, même le mal. **Mais la vraie liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine.**

Toute forme d'éducation doit **former à l'exercice d'une liberté véritable.**

Aussi *Gaudium et Spes* précise au N°60 « **Il faut donc procurer à chacun une quantité suffisante de biens culturels**, surtout de ceux qui constituent la culture dite « de base », pour qu'un très grand nombre ne soient **pas empêchés, par l'analphabétisme et le manque d'initiative, de coopérer de manière vraiment humaine au bien commun...** En conséquence, il faut tendre à donner à ceux qui en sont capables la possibilité de **poursuivre des études supérieures** ; et de telle façon que, dans la mesure du possible, ils occupent des fonctions, jouent un rôle et rendent des services dans la vie sociale qui correspondent soit à leurs aptitudes, soit à la compétence qu'ils auront acquise.. Il faut en outre tout faire pour que chacun prenne conscience et du droit et du devoir qu'il a de se cultiver, non moins que de l'obligation qui lui incombe d'aider les autres à le faire... **Les femmes** travaillent à présent dans presque tous les secteurs d'activité ; il convient cependant qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle selon leurs aptitudes propres. Ce sera le devoir de tous de **reconnaître la participation spécifique et nécessaire des femmes à la vie culturelle et de la promouvoir.** »

C.E.C. N° 1917 « **Il revient à ceux qui exercent la charge de l'autorité d'affermir les valeurs qui attirent la confiance des membres du groupe et les incitent à se mettre au service de leurs semblables. La participation commence par l'éducation et la culture.** » « On peut légitimement penser que l'avenir est entre les mains de ceux qui auront su donner aux générations de demain des raisons de vivre et d'espérer » (GS 31). »

Cependant, C.E.C. N°407, on ne peut « **ignorer que l'homme a une nature blessée par le péché, inclinée au mal qui donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation** , de la politique, de l'action sociale et des mœurs. »

G&S N° 7 « **La transformation des mentalités et des structures conduit souvent à une remise en question des valeurs reçues, tout particulièrement chez les jeunes** : fréquemment, ils ne supportent pas leur état ; bien plus, l'inquiétude en fait des révoltés, tandis que, conscients de leur importance dans la vie sociale, ils désirent y prendre au plus tôt leurs responsabilités. **C'est pourquoi il n'est pas rare que parents et éducateurs éprouvent des difficultés croissantes dans l'accomplissement de leur tâche.** »

C.E.C. N° 2125 « **En tant qu'il rejette ou refuse l'existence de Dieu, l'athéisme est un péché contre la vertu de religion** (Rm 1, 18). L'imputabilité de cette faute peut être largement diminuée en vertu des intentions et des circonstances. Dans la genèse et la diffusion de l'athéisme, « les croyants peuvent avoir une part qui n'est pas mince, dans la mesure où, **par la négligence dans l'éducation de la foi**, par des représentations trompeuses de la doctrine, et aussi par des défaillances de leur vie religieuse, morale et sociale, on peut dire qu'ils voilent l'authentique visage de Dieu et de la religion plus qu'ils ne le révèlent » (G&S 19). »

**Première proposition spirituelle pour le mois à venir** : Demandons à l'Esprit Saint de nous aider à dénoncer avec douceur et fermeté ce qui est péché.



G&S N°31. « **L'éducation des jeunes**, quelle que soit leur origine sociale, doit être ordonnée de telle façon qu'elle puisse susciter des hommes et des femmes qui ne soient pas seulement cultivés, **mais qui aient aussi une forte personnalité**, car notre temps en a le plus grand besoin. »

Aussi dans *Sacro Sanctum Concilium* au N°109 « **En ce qui concerne la catéchèse liturgique** on inculquera aux esprits des fidèles, en même temps que **les conséquences sociales du péché**, cette nature propre de la pénitence, qui déteste le péché en tant qu'il est une offense à Dieu ; on ne passera pas sous silence le rôle de l'Eglise dans l'action pénitentielle, et on insistera sur la prière pour les pécheurs. »

C.E.C. N° 1783 « **La conscience doit être informée et le jugement moral éclairé. Une conscience bien formée est droite et véridique. Elle formule ses jugements suivant la raison, conformément au bien véritable voulu par la sagesse du Créateur. L'éducation de la conscience est indispensable** à des êtres humains soumis à des influences négatives et tentés par le péché de préférer leur jugement propre et de récuser les enseignements autorisés.

N°1784 **L'éducation de la conscience est une tâche de toute la vie** . Dès les premières années, elle éveille l'enfant à la connaissance et à la pratique de la loi intérieure reconnue par la conscience morale. **Une éducation prudente** enseigne la vertu ; elle préserve ou guérit de la peur, de l'égoïsme et de l'orgueil, des ressentiments de la culpabilité et des mouvements de complaisance, nés de la faiblesse et des fautes humaines. **L'éducation de la**

conscience garantit la liberté et engendre la paix du coeur.

N° 1810 *Les vertus humaines acquises par l'éducation*, par des actes délibérés et par une persévérance toujours reprise dans l'effort, sont purifiées et élevées par la grâce divine. Avec l'aide de Dieu, elles forgent le caractère et donnent aisance dans la pratique du bien. L'homme vertueux est heureux de les pratiquer. »

## 2- Quels sont les principaux traits de l'éducation ?

2.1. Au N°5 de la *Déclaration sur l'Education* : « *Entre tous les moyens d'éducation, l'école tient une importance particulière ; elle est, en vertu de sa mission, le principal facteur de développement des facultés intellectuelles*, elle exerce le jugement, elle introduit dans le patrimoine culturel dû aux générations antérieures, elle promeut le sens des valeurs, elle prépare à la vie professionnelle. »



2.2. A plusieurs reprises les pères conciliaires ont insisté sur **la place principale des parents dans l'éducation de leurs enfants**.

Aux N°s 1 à 3 de la *Déclaration sur l'Education* : « **Les parents**, ayant donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever, et à ce titre **ils doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs de leurs enfants** ...c'est par la famille qu'ils sont peu à peu insérés dans la vie de la société civile, ainsi que dans le peuple de Dieu. **Que le parents soient donc bien pénétrés de l'importance d'une famille vraiment chrétienne pour la vie et le progrès du peuple de Dieu lui-même.**

N°6 : *Le devoir et le droit premiers et inaliénables des parents est celui d'éduquer leurs enfants ; ils doivent donc jouir d'une liberté véritable dans le choix de l'école.* »

Ce sont des textes importants à méditer alors que **certains aujourd'hui contestent la capacité des parents à être les éducateurs de leurs enfants**.

En effet *Lumen Gentium* N°35 « **Le terrain d'exercice et l'école par excellence de l'apostolat des laïcs se trouvent dans la famille** où la religion chrétienne pénètre toute l'organisation de la vie et la transforme chaque jour davantage. Là, les époux trouvent leur vocation propre : être l'un pour l'autre et pour leurs enfants témoins de la foi et de l'amour du Christ. **La famille chrétienne proclame hautement à la fois les vertus du Royaume de Dieu et l'espoir de la vie bienheureuse.** Ainsi, par son exemple et par son témoignage, elle est la condamnation du monde pécheur et la lumière pour ceux qui cherchent la vérité. »

L.G. N°41 « **Quant aux époux et aux parents chrétiens**, il leur faut, en suivant leur propre route, s'aider mutuellement dans la fidélité de l'amour avec l'aide de la grâce, tout le long de leur vie, inculquant aux enfants qu'ils

ont reçus de Dieu, avec amour, les vérités chrétiennes et les vertus de l'Évangile. Par là, en effet, ils donnent à tous l'exemple d'un amour inlassable et généreux... »

La *Déclaration sur la liberté religieuse* au N° 5 insiste sur **la liberté religieuse de la famille** : « **A chaque famille, en tant que société jouissant d'un droit propre et primordial, appartient le droit d'organiser librement la vie religieuse du foyer sous la direction des parents.** A ceux-ci revient **le droit de décider**, dans la ligne de leur propre conviction religieuse, **la formation religieuse à donner à leurs enfants.** C'est pourquoi **le pouvoir civil doit reconnaître aux parents le droit de choisir en toute réelle liberté, les écoles et autres moyens d'éducation**, et cette liberté de choix ne doit pas fournir prétexte à leur imposer, directement ou non, d'injustes charges. **En outre les droits des parents se trouvent violés lorsque les enfants sont contraints de fréquenter des cours scolaires ne répondant pas à la conviction religieuse des parents** ou quand est imposée une forme d'éducation d'où toute formation religieuse est exclue. »

**C'est ainsi que se pose aujourd'hui le problème de l'enseignement de l'idéologie du Gender qui ne peut se prévaloir d'aucun fondement scientifique.** En France ou en Espagne des collectifs de parents se créent pour s'opposer à ce qui va à l'encontre de leurs principes éducatifs familiaux.

Or la **Charte de la laïcité** adoptée par le Ministère de l'Education Nationale en septembre 2013 précise aux articles 12-13 :

**Article 12) Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.**

**Article 13) Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.**

Rappelons nos propos du topo N°6 à la fin du 2nd point :

*Lumen Gentium* N°35. « *Le Christ...accomplit sa fonction prophétique jusqu'à la pleine manifestation de la gloire, non seulement par la hiérarchie qui enseigne en son nom ... mais aussi par les laïcs* dont il fait pour cela des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole (Ac 2, 17-18 ; Ap 19, 10), afin que brille dans la vie quotidienne, familiale et sociale, la vertu de l'Évangile. Cette espérance, ils ne doivent pas la cacher dans le secret de leur cœur, mais l'exprimer aussi à travers les structures de la vie du siècle par un effort continu de conversion, **en luttant « contre les souverains de ce monde de ténèbres**, contre les esprits du mal » (Ep 6, 12).

**Mgr MOUTEL a récemment condamné « le législateur qui est allé trop loin et a pris le risque de diviser la société et de toucher à des réalités fondamentales de la vie humaine : l'identité sexuelle qui structure profondément la société et constitue un « donné » de la personne humaine, les enfants qui sont le fruit de l'amour d'un homme et d'une femme.** » C'est dit-il « *Le temps du témoignage et S'il y a une résistance légitime vis-à-vis de lois que notre conscience réproouve, nous la vivrons avec la force intérieure qui nous aidera à discerner ce qui est juste, dans ...un engagement renouvelé à servir le bien commun.* Pour des chrétiens, la résistance ne doit jamais être celle de la violence et du mépris. Pour autant, nous n'avons pas à rougir de nos convictions ni à craindre le dialogue et le travail de la raison qui nous aideront à les approfondir. Je souhaite que nous entrions dans cette nouvelle période avec la volonté de servir la société, et surtout ses membres les plus fragiles, en témoignant de l'Évangile de l'amour et de la miséricorde. »

*Lumen Gentium* N°36 « *Que les laïcs, en outre, unissent leurs forces pour apporter aux institutions et aux conditions de vie dans le monde, quand elles provoquent au péché, les assainissements convenables*, pour qu'elles deviennent toutes conformes aux règles de la justice et favorisent l'exercice des vertus au lieu d'y faire obstacle. »

*Gaudium et Spes* N° 76 « **il est juste que l'Église puisse partout et toujours prêcher la foi avec une authentique liberté, enseigner sa doctrine sociale, accomplir sans entraves sa mission parmi les hommes, porter un jugement moral, même en des matières qui touchent le domaine politique, quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent...** Par son attachement et sa fidélité à l'Évangile... l'Église... renforce la paix entre les hommes pour la gloire de Dieu . »

**Deuxième proposition spirituelle pour le mois à venir** : Offrons nos contrariétés et nos petites souffrances pour les familles

### 2.3. Chasteté et fécondité

Dans notre monde érotisé **l'éducation à la pureté et à la chasteté** est majeure :

C.E.C. N° 2344 « *La chasteté représente une tâche éminemment personnelle, elle implique aussi un effort culturel, car il existe une Â« interdépendance entre l'essor de la personne et le développement de la société elle-même Â» (G&S 25). La chasteté suppose le respect des droits de la personne, en particulier celui de recevoir une information et une éducation qui respectent les dimensions morales et spirituelles de la vie humaine »*

car selon le C.E.C. N° 2526 « *Ce qui est appelé la permissivité des mœurs repose sur une conception erronée de la liberté humaine ; pour s'édifier, cette dernière a besoin de **se laisser éduquer au préalable par la loi morale.** Il convient de demander **aux responsables de l'éducation de dispenser à la jeunesse un enseignement respectueux de la vérité,** des qualités du coeur et de la dignité morale et spirituelle de l'homme. »*



L'éducation est une ouverture à la fécondité.

C.E.C. N°1652 Â« **C'est par sa nature même que l'institution du mariage et l'amour conjugal sont ordonnés à la procréation et à l'éducation** qui, tel un sommet, en constituent le couronnement Â» (G&S 48) : *Les enfants sont le don le plus excellent du mariage et ils contribuent grandement au bien des parents eux-mêmes. »*

C.E.C. N°1653 « **Les parents sont les principaux et premiers éducateurs de leurs enfants.** En ce sens, **la tâche fondamentale du mariage et de la famille est d'être au service de la vie . »**

N°2221 « *La fécondité de l'amour conjugal ne se réduit pas à la seule procréation des enfants, mais **doit s'étendre à leur éducation morale et à leur formation spirituelle.** Â« Le rôle des parents dans l'éducation est d'une telle importance **qu'il est presque impossible de les remplacer** Â». Le droit et le devoir d'éducation sont pour les parents primordiaux et inaliénables .*

N° 2222 *Les parents doivent regarder leurs enfants comme des enfants de Dieu et les respecter comme des personnes humaines. **Ils éduquent leurs enfants à accomplir la loi de Dieu,** en se montrant eux-mêmes obéissants à la volonté du Père des Cieux. »*

C'est donc clair rien ne peut justifier de dépouiller les parents de leur rôle éducatif, cela doit être dit haut et fort aujourd'hui et en particulier en France.

Cependant cette affirmation doit être vécue avec une **force paisible**. Lors de la Vigile de la Pentecôte, le pape François déclarait : « *Nous vivons **une culture de l'affrontement**, une culture de la fragmentation, une culture dans laquelle je jette ce qui ne me sert pas, la culture du déchet. Mais sur ce point, je vous invite à penser à€” et cela fait partie de la crise à€” aux personnes âgées, qui sont la sagesse d'un peuple, aux enfants à€! la culture du déchet ! Mais nous devons aller à la rencontre et nous devons créer avec notre foi une '**culture de la rencontre**', **une culture de l'amitié, une culture où nous trouvons des frères, où nous pouvons aussi parler avec ceux qui ne pensent pas comme nous, aussi avec ceux qui ont une autre foi, qui n'ont pas la même foi**. Et un autre point est important : avec les pauvres. Si nous sortons de nous-mêmes, nous trouvons la pauvreté. Aujourd'hui à€” cela fait mal au coeur de le dire à€”, aujourd'hui, trouver un clochard mort de froid n'est pas une nouvelle. Aujourd'hui ce qui est une nouvelle est, peut-être, un scandale. Un scandale : ah, ça c'est une nouvelle ! Aujourd'hui, penser que tant d'enfants n'ont pas à manger n'est pas une nouvelle. Cela est grave, cela est grave ! Nous ne pouvons pas rester tranquille ! Enfin à€! les choses sont ainsi. **Nous ne pouvons pas devenir des chrétiens amidonnés, des chrétiens de salon, des chrétiens trop bien élevés, qui parlent de choses théologiques alors qu'ils prennent le thé, tranquilles. Non ! Nous devons devenir des chrétiens courageux et aller chercher ceux qui sont précisément la chair du Christ, ceux qui sont la chair du Christ !** »*

### 3- Quels sont les principaux traits de l'éducation chrétienne, de la catéchèse ?

#### 3.1. L'Education Chrétienne

N°3 de la *Déclaration sur l'Education* : « **La responsabilité de l'éducation concerne à un titre tout particulier, l'Église** : non seulement parce que, en tant que société humaine, déjà, elle doit être reconnue comme compétente pour donner une éducation, mais surtout parce qu'elle a pour fonction d'annoncer aux hommes la voie du salut, de communiquer aux croyants la vie du Christ.

N°s 2-4 *Du fait que devenus créatures nouvelles, en renaissant de l'eau et de l'Esprit Saint, ils sont appelés enfants de Dieu et le sont*, **tous les chrétiens ont droit à une éducation chrétienne**.... l'Église est soucieuse de tous les moyens proportionnés. et se préoccupe en particulier de ceux qui lui sont propres. Le premier est la formation catéchétique qui éclaire et fortifie la foi... »

N°6 « *Le saint Concile exhorte donc les chrétiens à€” qu'il s'agisse de découvrir des méthodes d'éducation et un programme adaptés, ou bien de former des maîtres capables d'élever comme il faut les jeu-nes, à€” à offrir spontanément leur concours.* »

N°7 « *En outre, dans la conscience qu'elle a du très grave devoir de veiller assidûment à l'éducation morale et religieuse de tous ses enfants, l'Église se doit d'être présente, avec une affection et une aide toutes particulières, à ceux très nombreux qui ne sont pas élevés dans des écoles catholiques* : par le témoignage de la vie de leurs professeurs et directeurs, par l'action apostolique de leurs camarades. »

C.E.C. N° 2229 « **Premiers responsables de l'éducation de leurs enfants**, les parents **ont le droit de choisir pour eux une école qui correspond à leur propres convictions. Ce droit est fondamental**. Les parents ont,



autant que possible, le devoir de choisir les écoles qui les assisteront au mieux dans leur tâche d'éducateurs chrétiens (cf. GE 6). Les pouvoirs publics ont le devoir de garantir ce droit des parents et d'assurer les conditions réelles de son exercice. »

### 3.2. L'Ecole catholique



Au N°8 de la *Déclaration sur l'Éducation* : « *La présence de l'Église dans le domaine scolaire se manifeste à un titre particulier par l'école catholique.* Tout autant que les autres écoles, celle-ci poursuit des fins culturelles, et la formation humaine des jeunes. Ce qui lui appartient en propre, c'est de créer pour la communauté scolaire **une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité**, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et, finalement, d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut ... C'est ainsi que l'école catholique, en s'ouvrant comme il convient aux progrès des temps, **forme ses élèves pour qu'ils travaillent efficacement au bien de la cité terrestre, et, en même temps, les prépare à travailler à l'extension du royaume de Dieu,**...

Aussi, ce saint Concile proclame-t-il à nouveau **le droit, pour l'Église, de fonder et de diriger librement des écoles de tout ordre** ( les articles 9 à 12 évoquent les différents niveaux depuis l'école maternelle jusqu'au supérieur ) *et de tout degré, droit déjà déclaré dans d'innombrables documents du magistère ... Qu'on prépare les maîtres avec une sollicitude toute particulière.* »

Le jeudi 18 Avril 2013, les évêques de France, réunis en Assemblée Plénière, ont adopté le nouveau **Statut de l'Enseignement Catholique**. Il insiste sur la mission « *reçue de* » et « *confiée par* » l'Église catholique, ce qui réclame « *l'originalité de sa proposition éducative* ». Il insiste sur la responsabilité de veille de l'évêque.

Cela est clairement confirmé par l'Évêque d'Ajaccio, Mgr Olivier de Germay : « *L'enseignement Catholique intéresse les évêques et je suis prêt à le soutenir. Il se pose en complémentarité avec l'enseignement public. Il s'agit aussi de donner toute l'attention nécessaire à l'élève et l'aider dans son développement humain* » a-t-il expliqué. Réaffirmant qu'il était « *pour un enseignement Catholique qui soit Catholique, sans complexe et avec une identité clairement définie* », Mgr Olivier de Germay a souligné que cette attitude « *peut aider les jeunes à réfléchir* » et que la mission des établissements diocésains est clairement « *de donner des outils aux élèves, de leur permettre de construire leur pensée et de pouvoir ainsi prendre du recul vis-à-vis des préjugés* », répondant ainsi à une véritable attente de la part des parents.

### 3.3. La catéchèse



**Une définition :** C.E.C. N° 2125 « *Très tôt on a appelé catéchèse l'ensemble des efforts entrepris dans l'Église pour faire des disciples, pour aider les hommes à croire que Jésus est le Fils de Dieu afin que, par la foi, ils aient la vie en son nom*, pour les éduquer et les instruire dans cette vie et construire ainsi le Corps du Christ . La catéchèse est une éducation de la foi des enfants, des jeunes et des adultes, qui comprend spécialement **un enseignement de la doctrine chrétienne**, donné en général de façon organique et systématique, en vue d'initier à la plénitude de la vie chrétienne ".

C.E.C. N° 2688 *La catéchèse des enfants, des jeunes et des adultes, vise à ce que la Parole de Dieu soit méditée dans la prière personnelle*, actualisée dans la prière liturgique, et intériorisée en tout temps afin de porter son fruit dans une vie nouvelle. La catéchèse est aussi le moment où la piété populaire peut être discernée et éduquée. La mémorisation des prières fondamentales offre un support indispensable à la vie de la prière, mais il est important d'en faire goûter le sens. »

**Soyons animés par une certitude**, nous sommes appelés à pratiquer la miséricorde **en offrant aux hommes la Parole de Dieu** car Dieu Â« a mis dans le coeur de l'homme la « faim » de sa Parole Â» (Amos 8,11) et si nous ne la lui donnons pas, l'homme se fabriquera sa propre religion.

Lors d'une évangélisation à Notre Dame de Paris. Un groupe de jeunes beurs entre. Le dur à cuire du groupe s'adresse à un jeune catho. Il lui dit : « *Moi, ce que je veux, c'est un monde nouveau...* » On conduit le groupe devant le St Sacrement. Le jeune prend une parole. Il reçoit : « *Voici que je fais des cioux nouveaux et une terre nouvelle...* » Il n'en revient pas ! « *Vous avez parlé de mon désir à Dieu ?* », demande-t-il. Et il est resté plus d'un quart d'heure en adoration devant le Saint Sacrement.

**Troisième proposition spirituelle pour le mois à venir** : Partageons autour de nous une Parole de Dieu qui nous a touchés

C'est le **mystère du travail de l'Esprit Saint dans les Coeurs**. C'est vrai aussi de la catéchèse, **aussi doit-elle toujours être centrée sur le Christ et l'Esprit Saint**.

Lors de la Vigile de la Pentecôte le 18 mai le pape François a répondu à plusieurs questions, l'une portait sur la nouvelle évangélisation : comment pouvons-nous communiquer de façon efficace la foi aujourd'hui ?

« *Je ne dirai que trois mots* » a dit le pape « le premier : **Jésus**. Vous avez tous crié sur la place « *François, François, le Pape François !* ». Mais Jésus où était-il ? Moi, j'aurais voulu que vous criiez : « *Jésus, Jésus est le Seigneur, et il est au milieu de nous !* ». Dorénavant, plus de « *François !* », mais « *Jésus !* » ! Le deuxième mot est : **la prière**. Regarder le visage de Dieu, mais surtout se sentir regardés. Et le troisième : **le témoignage**. Jésus, la prière " la prière, qui consiste à se laisser guider par Lui " , puis le témoignage. La communication de la foi ne peut se faire que par le témoignage, et cela c'est l'amour. **Pas avec nos idées, mais avec l'Évangile** vécu dans notre existence et que l'Esprit Saint fait vivre à l'intérieur de nous. »



## ÉCOUTONS DES PAROLES A GRAVER EN LETTRES D'OR :

C.E.C. N° 426 « **Au coeur de la catéchèse nous trouvons essentiellement une Personne, celle de Jésus de Nazareth**, Fils unique du Père (â€), qui a souffert et qui est mort pour nous et qui maintenant, ressuscité, vit avec nous pour toujours (â€). **Catéchiser (â€), c'est dévoiler dans la Personne du Christ** tout le dessein éternel de Dieu. C'est chercher à comprendre la signification des gestes et des paroles du Christ, des signes réalisés par lui Â». Le but de la catéchèse : Â« Mettre en communion avec Jésus-Christ : lui seul peut conduire à l'amour du Père dans l'Esprit et nous faire participer à la vie de la Trinité Sainte Â». »

N°1075 *La catéchèse liturgique vise à introduire dans le Mystère du Christ.*

N°427 Â« **Dans la catéchèse, c'est le Christ, Verbe incarné et Fils de Dieu, qui est enseigné - tout le reste l'est en référence à Lui** - ; et seul le Christ enseigne (â€). Tout catéchiste devrait pouvoir s'appliquer à lui-même la mystérieuse parole de Jésus : 'Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé' (Jn 7, 16) Â».

N°428 « *Celui qui est appelé à Â« enseigner le Christ Â», doit donc d'abord chercher Â« ce gain suréminent qu'est la connaissance du Christ Â» ; il faut Â« accepter de tout perdre afin de gagner le Christ et d'être trouvé en lui Â», et de " le connaître, lui, avec la puissance de sa résurrection et la communion à ses souffrances...(Ph 3, 8-11). »*

N°429 « *C'est de cette **connaissance amoureuse du Christ** que jaillit le désir de L'annoncer, d'Â« évangéliser Â», et de conduire d'autres au Â« oui Â» de la foi en Jésus-Christ. »*

C.E.C. N°2685 « **La famille chrétienne est le premier lieu de l'éducation à la prière** . Fondée sur le sacrement de Mariage, elle est Â« **L'Église domestique** Â» où les enfants de Dieu apprennent à prier Â« en Église Â» et à persévérer dans la prière. Pour les jeunes enfants en particulier, la prière familiale quotidienne est le premier témoin de la mémoire vivante de l'Église éveillée patiemment par l'Esprit Saint. »

C.E.C. N°2226 « **L'éducation à la foi** par les parents doit commencer dès la plus tendre enfance. Elle se donne déjà quand les membres de la famille s'aident à grandir dans la foi par le témoignage d'une vie chrétienne en accord avec l'Évangile. La catéchèse familiale précède, accompagne et enrichit les autres formes d'enseignement de la foi. **Les parents ont la mission d'apprendre à leurs enfants à prier et à découvrir leur vocation d'enfants de Dieu** (LG 11). La paroisse est la communauté eucharistique et le cœur de la vie liturgique des familles chrétiennes ; elle est un lieu privilégié de la catéchèse des enfants et des parents. »

*Ad Gentes 13. « Partout où Dieu ouvre un champ libre à la prédication pour proclamer le mystère du Christ (Col. 4, 3), on doit l'annoncer (I Cor. 9, 15 ; Rom. 10, 14) à tous les hommes (Mc 16, 15) avec assurance et persévérance! »*

**En même temps témoigner exige de notre part de nous former**, c'est une part importante du chapitre 2 d'*Ad Gentes*. L'Église doit aussi **utiliser tous les moyens modernes de communications pour annoncer le Christ**, ce qu'explique le *Décret sur les Moyens de communication sociale* promulgué le 4 décembre 1963 « N°3 *L'Église catholique estime qu'il est de son devoir, d'une part, d'employer les instruments de communication sociale pour annoncer le message du salut et, d'autre part, d'enseigner aux hommes le bon usage de ces moyens. .. il revient principalement aux laïcs d'animer de valeurs chrétiennes et humaines ces moyens, afin qu'ils répondent pleinement à la grande attente de l'humanité et au dessein de Dieu. »*

Enfin le *Décret sur charge pastorale des évêques* explique que N°14 : « **Les Evêques veilleront à ce que l'enseignement catéchétique** , dont le but est de rendre chez les hommes la foi vivante, explicite et active, en l'éclairant par la doctrine, **soit transmis avec un soin attentif aux enfants et aux adolescents, aux jeunes et même aux adultes**. Dans cet enseignement, on adoptera l'ordre et la méthode qui conviennent non seulement à la matière dont il s'agit, mais encore au caractère, aux facultés, à l'âge et aux conditions de vie des auditeurs ; cet enseignement sera fondé sur la Sainte Ecriture, la Tradition, la Liturgie, le Magistère et la vie de l'Église. En outre, les Evêques seront attentifs à ce que les catéchistes soient dûment préparés à leur tâche : ils devront bien connaître la doctrine de l'Église et apprendre, dans la théorie comme dans la pratique, les lois de la psychologie et les disciplines de la pédagogie. Les Evêques doivent aussi s'efforcer de restaurer ou d'aménager le catéchuménat des adultes. »

## Conclusion :

Lors de la Vigile de la Pentecôte le pape François « *n'oubliez pas : **il ne faut pas une Église fermée, mais une Église qui va à l'extérieur, qui va vers les périphéries de l'existence. Que le Seigneur nous guide là-bas. Merci.*** »

### Prions

Prions pour toutes les familles chrétiennes et les catéchistes de l'Evangile, que la gloire de Dieu qui resplendit sur la face du Christ commence à luire pour tous par le Saint-Esprit, car la volonté du Père est que nous partageons avec les autres hommes le mystère d'amour du Père céleste.

(C.E.C. N°1697) Dans la *catéchèse*, il importe de révéler en toute clarté la joie et les exigences de la voie du Christ. Que la catéchèse de la Â« vie nouvelle Â» (Rm 6, 4) en Lui soit :

- *une catéchèse du Saint Esprit*, Maître intérieur de la vie selon le Christ, doux hôte et ami qui inspire, conduit, rectifie et fortifie cette vie ;
- *une catéchèse de la grâce*, car c'est par grâce que nous sommes sauvés, et c'est encore par la grâce que nos oeuvres peuvent porter du fruit pour la vie éternelle ;
- *une catéchèse des béatitudes*, car la voie du Christ est résumée dans les béatitudes, seul chemin vers le bonheur éternel auquel le coeur de l'homme aspire ;
- *une catéchèse du péché et du pardon*, car sans se reconnaître pécheur, l'homme ne peut connaître la vérité sur lui-même, condition de l'agir juste, et sans l'offre du pardon il ne pourrait supporter cette vérité ;
- *une catéchèse des vertus humaines* qui fait saisir la beauté et l'attrait des droites dispositions pour le bien ;
- *une catéchèse des vertus chrétiennes* de foi, d'espérance et de charité qui s'inspire magnanimement de l'exemple des saints ;
- *une catéchèse du double commandement de la charité* déployé dans le Décalogue ;
- *une catéchèse ecclésiale*, car c'est dans les multiples échanges des Â« biens spirituels Â» dans la Â« communion des saints Â» que la vie chrétienne peut croître, se déployer et se communiquer.



**ADORATION** : Pape François 14 avril Basilique St Paul :

Le pape François, dans son style si concret qui nous devient familier, le 14 avril 2013, posait cette question : « **Que veut dire alors adorer Dieu ?** Cela signifie apprendre à rester avec Lui, à nous arrêter pour dialoguer avec Lui, en sentant que Sa présence est la plus vraie, la meilleure, la plus importante de toutes... Adorer le Seigneur veut dire affirmer, croire que Lui seul guide vraiment notre vie .... »

<a

href="sites/cpsainttugdual.catholique.fr/IMG/pdf/ANN\_DE\_LA\_FOI\_topo\_8\_L\_education\_chretienne\_chemin\_de\_la\_f.pdf" title="" type="application/pdf">



